

2 octobre 2026. GUÉRET. Inauguration de l’assemblée générale et du salon des Élus de la Creuse

LA MONTAGNE

« Les territoires ruraux ne sont pas traités à la hauteur de leurs besoins » : en Creuse, les élus tirent la sonnette d’alarme sur le budget

À l’occasion de la dernière l’assemblée générale de l’Association des maires et élus de la Creuse (Amac), plusieurs responsables politiques ont alerté les maires sur les conséquences que pourraient avoir les nouvelles économies demandées aux collectivités si le projet de budget 2027 était adopté en l’état.

Par François DELOTTE
Publié le 03 octobre 2026 à 07h29 • 1 commentaire



2 octobre 2026. GUÉRET. Inauguration de l’assemblée générale et du salon des Élus de la Creuse



La présidente du Conseil départemental de la Creuse, Valérie Simonet, s’exprimant devant les maires creusois, ce vendredi 2 ocotbre, à Guéret © François Delotte

Trois différentes sensibilités politiques, mais une même inquiétude. La présidente LR du Département, Valérie Simonet, le fraîchement réélu sénateur PS Jean-Jacques Lozach et le député UDR Bartolomé Lenoir se sont succédé à la tribune, ce vendredi 2 ocotbre, en milieu de journée, devant les maires creusois.

En exprimant, pour chacun d’entre eux, leurs préoccupations quant aux futures ressources allouées aux collectivités, alors que le gouvernement a présenté son projet de budget pour 2027, ce jeudi 1er octobre.

Valérie Simonet a ouvert le bal, en soulignant qu’un « effort net » de « 668 millions d’euros » serait demandé aux Départements pour participer à la réduction du déficit public, en 2027. Déficit qu’elle prend soin de nommer « déficit de l’État », alors que le préfet de la Creuse, Jean-Philippe Legueult, l’écoutait attentivement.

Valérie Simonet a poursuivi en mentionnant la volonté du gouvernement d’instaurer



une Contribution progressive à l'effort budgétaire (CPEB). Mesure visant à instaurer une participation différenciée des collectivités à l'effort de réduction des dépenses publiques, en fonction de leurs moyens. Soit un effort de « 891 millions d'euros » envisagé pour les communes et de « 826 millions d'euros » pour les intercommunalités.

La DETR et la DGF au cœur des inquiétudes

La présidente du conseil départemental craint que les collectivités ne soient soumises à une « double peine » si ces restrictions venaient s'ajouter à une baisse des soutiens de l'État en matière d'investissement. Celle-ci redoutant notamment la réforme annoncée du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), dispositif qui permet aux collectivités de récupérer une partie de la TVA acquittée sur leurs dépenses d'équipement.

Le sénateur Lozach a lui aussi insisté sur les risques financiers que pourrait faire peser l'instauration de la CPEB sur nombre de collectivités. En précisant que « 40 % des communes seront concernées par cette restriction budgétaire, l'ensemble des intercommunalités de la métropole et 60 % des Départements ».

Le parlementaire socialiste a par ailleurs de nouveau regretté que l'indexation de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'État aux collectivités ne soit toujours pas envisagée. Puis a jugé insuffisants les mécanismes de péréquation prévus pour soutenir les collectivités les moins favorisées.

Il a ensuite rappelé la nécessité « de se battre pour le maintien d'un niveau suffisant de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux, N.D.L.R.), qui représentait 13,4 millions d'euros cette année dans notre département. Et nous continuerons, si possible, à la faire progresser ».

À lire aussi
« En finir avec ce temps où le maire attend de voir si le couperet va tomber sur son école » : en Creuse, les élus veulent une autre façon de faire

La DETR qu'a également évoquée le député Lenoir dans sa prise de parole, en militant pour que son « maintien […] soit confirmé ». Il a poursuivi en s'adressant directement aux maires :





> « Je vous annonce que j’ai posé une question écrite au gouvernement, qui a deux mois pour me répondre, pour m’assurer que la DETR continuera à soutenir les travaux de voirie des communes ».

Le parlementaire, allié au RN sur les bancs de l’Assemblée, a également affirmé que les espaces ruraux « ne sont pas traités à la hauteur de leurs besoins dans les arbitrages budgétaires nationaux ». « J’ai le sentiment que les territoires urbains sont mieux servis que les campagnes dans la répartition des moyens de l’État », a-t-il ajouté, toujours devant le préfet Jean-Philippe Legueult.